

COURSE PÉDESTRE. Trail des sept mares

Mercier sur son bon tempo

Dimanche, à Gonfreville-l'Orcher, Anthony Mercier s'est imposé sur la distance reine lors de la 14^e édition du Trail des sept mares, devant Victorien Lanon et Julien Sence.

Belle affluence pour cette quatorzième édition du Trail des sept mares, première étape du Challenge Trail tour 76. Et une des épreuves historiques de la discipline dans la région. La barre des 700 inscrits (719 pour être précis, 457 sur le 22 km, 262 sur le 11 km) a été franchie. De quoi ravir le président de l'association organisatrice, la Boussole Gonfrevillaise, Jean-François Leparc. « Cette épreuve est vraiment atypique, car assez courte et très nature. Les athlètes parcourent des bois, il y a beaucoup de côtes et un dénivelé important (NDLR : + 380 mètres). »

Des difficultés qui n'ont pas posé trop de problèmes au vainqueur de l'édition 2016, Anthony Mercier. Habitué des longues distances, il n'a pas été surpris outre mesure. « Le parcours est assez exigeant, avec de longues côtes, il est connu pour ça. L'année dernière, j'avais totalement explosé, c'était un supplice, mais il faut dire que je ne m'étais pas vraiment mis dans de bonnes dispositions. »

Des pointes de côté comme déclic

Cette fois, le Gruchetais de 35 ans a été en forme, même s'il a failli se faire surprendre tout seul. Faisant partie d'un petit groupe de tête, qui filait à une allure légère, le licencié du CE Aircelle a



Anthony Mercier a accéléré le rythme après une dizaine de kilomètres sans que personne ne puisse le suivre (photo L. G.)

décidé de prendre les choses en main après dix kilomètres. « C'est là où je me suis rendu compte que cela n'allait pas. On était dans un faux rythme, et j'avais des pointes de côté. J'ai alors décidé de faire ma course tout seul, à mon rythme, et cela s'est bien goupillé. Je me suis retourné, j'ai vu qu'il y avait un écart de 100 mètres, et j'ai remis un coup d'accélérateur dans la foulée. J'avais les capacités pour finir tout seul. » Derrière, personne ne peut le suivre. Anthony Mercier, avec une moyenne de 13,88 km/h, s'impose avec brio, devançant Victorien Lanon (Team bio store normand), un ancien vainqueur du Trail des sept mares et quatrième l'an passé, qui a pris la deuxième place dans les der-

niers hectomètres. « C'était ma première course de l'année, je n'avais pas vraiment d'objectif. J'ai laissé un peu faire devant, jusqu'à être 8 ou 9e, pour ensuite rattraper mon retard lors des bosses, et faire un dernier kilomètre un peu plus soutenu pour garder la deuxième place. »

Sur l'autre distance, Pierre Lamy, membre du CS Gravenchon et du Team trail Nissan Côtes d'Armor (Nissarmor), à la lutte avec Arnaud Lemenuel (AS Tourlaville), a fait la différence avant le dernier kilomètre en plaçant une attaque. « On est resté assez longtemps ensemble mais j'ai senti qu'il était un peu plus poussif dans les côtes. Sur un faux plat montant, j'ai accéléré le rythme pour le décrocher. » Une belle victoire pour le Bolbécais, qui avait encore dans les jambes le Trail du Vulcain et ses 73 km disputés sept jours plus tôt sous la neige et les averses de grésil.

LUC GALLAIS

LES RÉSULTATS

22 km : 1. Anthony Mercier (CE Aircelle) en 1 h 35'05" ; 2. Victorien Lanon (Team bio store normand) à 1'23" ; 3. Julien Sence (Trail Roumare 76) à 1'31" ; 4. David Crombez (EMSL) à 1'42" ; 5. Raphaël Leroy (ADNGPS) à 2'25"... 1re féminine : Aline Leclercq (LHSA) 94e du scratch en 2 h 03'26"
11 km : 1. Pierre Lamy (Team trail Nissarmor) en 50'54" ; 2. Arnaud Lemenuel (AS Tourlaville) à 17" ; 3. François Lemoine (OAC/CCPB) à 1'15" ; 4. Vladimir Guci (CTPO-Lia) à 3'06" ; 5. Baptiste Mileo (NL) à 3'06...
1re féminine : Hélène Brival (LHSA) 13e du scratch en 57'19".